

Handicap : le CV vidéo casse les stéréotypes

[MARIE-SOPHIE RAMSPACHER \(HTTP://WWW.LESECHOS.FR/JOURNALISTES/INDEX.PHP?ID=60\)](http://www.lesechos.fr/journalistes/index.php?id=60) | Le 17/11 à 07:00



La vidéo permet de contrebalancer un CV parfois faible, comportant peu de diplômes, ou encore une pathologie invalidante ne serait-ce qu'en l'expliquant à l'employeur - Shutterstock

Business case | L'Association des Paralysés de France pousse l'utilisation du CV vidéo numérique pour ses jeunes chercheurs d'emploi. Un projet distingué par le Prix Atout Soleil 2016, qui valorise chaque année des initiatives facilitant les conditions de vie des personnes malades ou handicapées.

Le CV vidéo est tendance. Les sites carrières des entreprises accueillent avec intérêt le résumé en images des parcours scolaire et professionnel des candidats, ce qui facilite grandement leur travail de sélection. C'est encore plus vrai pour les

entreprises qui recrutent des personnes en situation de handicap. « **La vidéo permet de contrebalancer un CV parfois faible, comportant peu de diplômes**, le premier frein à l'emploi des personnes en situation de handicap, en soulignant l'énergie d'un postulant ou encore son aisance comportementale », estime Véronique Bustreel, conseillère nationale Travail-Emploi-Formation de l'Association des Paralysés de France (APF), associée dans ce projet avec la Fondation Agir pour l'exclusion (FACE) et l'Agefiph.

A la rentrée, 40 jeunes chercheurs d'emploi volontaires, suivis par l'association, ont ainsi tourné un CV vidéo numérique de 45 secondes, non sans avoir suivi un atelier conduit par des professionnels de l'audiovisuel. **Au programme, écriture d'un pitch pour se présenter au mieux, conseils en matière de dress-code**, et valorisation des points forts du candidat. « L'entreprise ne recrute pas un handicap mais des compétences à faire valoir », rappelle Véronique Bustreel, précisément en charge du programme de l'association intitulé «Mes compétences d'abord».

Le travail devant la caméra permet, selon l'APF, de viser un double objectif : **apprendre les éléments de langage utiles pour toucher l'entreprise et reproduire les conditions d'un futur entretien de recrutement.** « Le CV vidéo offre une mise en condition réelle. Face à la caméra, il est impensable de patauger au moment d'évoquer son handicap, puisqu'il faudra l'assumer dans les murs de l'entreprise », explique Véronique Bustreel.

Les Paralysés de France accompagne également les jeunes chercheurs d'emploi dans l'exploitation de l'outil sur les réseaux sociaux. Mis en ligne sur Face à l'emploi, la plateforme pour la diversité et l'égalité des chances de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) et sur celle de Pole Emploi, [ces CV ont vocation à être postés sur Viadeo, Linkedin, et sur les jobboards spécialisés \(http://business.lesechos.fr/directions-numeriques/digital/ecommerce/0211499974886-le-handicap-se-vit-egalement-mal-sur-le-web-302197.php\)](http://business.lesechos.fr/directions-numeriques/digital/ecommerce/0211499974886-le-handicap-se-vit-egalement-mal-sur-le-web-302197.php) dans l'accompagnement des publics fragiles et éloignés de l'emploi. « Apprendre à se filmer soi même via son smartphone procure de l'autonomie à l'utilisateur qui peut ainsi effectuer des remises à jour régulières de son parcours».

Sur le plan de l'estime de soi, l'APF espère aussi des retombées concrètes : « Se voir n'est pas facile à assumer mais permet d'appriivoiser sa propre image, le regard sur soi et le regard des autres, notamment lorsque le handicap est visible »

Le bilan de cette première session est déjà largement positif, puisque **10% de ces jeunes ont déjà trouvé un stage alors que la plupart finalisent leur cursus scolaire**. L'objectif de l'APF n'est pas forcément de généraliser le CV vidéo à toutes les populations de chercheurs d'emploi « car cette démarche implique une certaine aisance avec les outils digitaux », mais la conseillère espère que cette démarche essaimera au sein d'autres associations. Coûteuse, elle n'aurait d'ailleurs pas pu se poursuivre sans le soutien d'Atout Soleil, une opération de mécénat développée par Groupement Prévoyance Maladie Accident (GPMA), avec le soutien de Generali. **Depuis dix ans, les prix attribués par Atout Soleil se sont concrétisés par des dons qui ont atteint 1,320 million d'euros en dix ans.**

(javascript:void(0);)